

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 32 (1985)
Heft: 6

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et au SCF; tel n'a malheureusement pas été le cas. Cela tient, il est vrai, d'une façon générale, à l'esprit de notre temps et à notre bien-être. Peut-être ne se rend-on pas suffisamment compte des menaces qui nous guettent. Peut-être n'est-on pas suffisamment prêt à fournir bénévolement des

» La visite de représentants des autorités stimule les assujettis à la protection civile. «

services au profit de la communauté. Au cas où la menace se ferait aiguë, les femmes seraient, à n'en pas douter, bien plus disposées à aider qu'aujourd'hui. En matière de motivation, précisons que la tâche qui incombe à la protection civile peut fort bien être accomplie par une femme. A l'instar des cours de la Croix-rouge et du SCF, les cours de la protection civile constituent un enrichissement personnel. On y apprend aussi beaucoup de choses nouvelles. Mais cela implique naturellement que les cours en question soient d'une qualité satisfaisante, également sur le plan de l'organisation. Pour le surplus, l'expérience montre que, parallèlement aux efforts d'information, il importe d'améliorer encore la protection civile dans les communes et offrir des possibilités d'instruction appropriées pour inciter les femmes à coopérer activement dans la protection civile.

En votre qualité d'une part de personne rompue aux problèmes de la protection civile et d'autre

part de chef du Département fédéral de justice et police, vous entendez sûrement établir des priorités dans le domaine de la protection civile. Sur quels secteurs de la protection civile envisagez-vous de mettre l'accent?

Assurément sur l'information. Car le manque d'information continue d'être marqué. Dans ce domaine, on peut entreprendre beaucoup dans une commune dans la mesure où le chef local est une personne faisant preuve d'initiative. Lorsqu'un cours de protection civile est organisé, on peut fort bien le clore par une fête comprenant une journée «portes ouvertes». La protection civile peut, par exemple, préparer à cette occasion le repas à l'aide d'une cuisine roulante. De la sorte, il est possible de familiariser la population avec l'instruction dispensée au sein de la protection civile.

Est-ce un hasard qu'en réponse à ma question concernant l'information vous ayez mentionné les communes en premier lieu? A votre avis, l'information sur la protection civile doit-elle commencer à la base?

Bien entendu, car dans les communes les gens peuvent voir à l'œuvre la protection civile. Il est difficile de faire passer l'information au travers des rapports et des aide-mémoire de la protection civile, compte tenu du flot d'informations écrites que nous recevons en permanence. Mais lorsqu'on construit un abri, on doit donner à la population la possibilité de le visiter. En outre, lorsque des cours ont lieu, les conseillers communaux devraient

prendre le temps de s'y rendre et de manifester ainsi leur intérêt pour la protection civile. La visite d'un représentant des autorités est de nature à motiver les gens astreints à servir dans la protection civile.

Mais ne pouvez-vous pas décréter que cette information soit donnée directement de haut en bas?

Notre office fédéral peut faire valoir son point de vue dans les contacts qu'il entretient avec les cantons et ceux-ci peuvent à leur tour en référer aux communes. Il s'agit en définitive de faire considérer et reconnaître le service de la protection civile comme un devoir de citoyen au même titre que le service militaire.

Madame la Conseillère fédérale, permettez-moi pour terminer de vous poser une question presque impertinente. La revue «Protection civile» représente d'une part l'organe de l'Union suisse pour la protection civile et sert, d'autre part, de support à des publications de l'Office fédéral de la protection civile (qui occupent en moyenne huit pages par numéro). Il y a des gens qui trouvent que notre revue ne devrait publier que des articles favorables à la protection civile et que des contributions critiques ne devraient pas y avoir de place. Que pensez-vous de cela?

La revue «Protection civile» doit servir la cause de la protection civile. Dans cette optique, je considère que la critique est non seulement possible mais aussi nécessaire.

Les lits de protection civile ACO vous font dormir comme il faut!

Venez voir
notre stand
d'exposition.

ils sont adaptés à leur fonction: les nouveaux lits COMODO superposables correspondent à toutes les exigences de la protection civile.

leur matériel est adéquat: construction en tubes d'acier rigides munis d'un système de fixation par fiches permettant une utilisation variée. Garniture de lit individuelle interchangeable.

ils sont conformes aux prescriptions de l'OFPC: à l'épreuve des chocs de 1atm. et subventionnés par l'OFPC.

ils sont intéressants pour les budgets: avec toute la gamme des services, y compris l'ensemble des conseils à la clientèle.

ACO équipe avantageusement les abris de PC.



Mobilier de protection civile ACO
Allenspach & Co AG
Untere Dünnerstrasse 33
4612 Wangen bei Olten
Tél. 062 32 58 85



Volant détachable INFO-PC	
Veuillez m'(nous) adresser s.v.p. des informations sur les lits de protection civile ACO superposables. Merci.	
Nom:	_____
Téléphone:	_____
Adresse:	_____
Commune:	_____

